



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2018 N°64
8 octobre 2018

- Décisions du 1^{er} octobre 2018 portant délégation de signature :

*ordre général	P 2
*ressources humaines	P 6
*ordonnateurs secondaires	P 18
*hygiène et sécurité personnel	P 34
*hygiène et sécurité chantiers	P 39
*représentation du pouvoir adjudicateur	P 44
*convention d'occupation et d'usage temporaire	P 57
*autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage	P 61

Direction territoriale Bassin de la Seine

- Décisions portant désignation des personnes habilitées à recevoir
les listes de candidats dans le cadre des élections professionnelles
du 6 décembre 2018

*direction territoriale Centre-Bourgogne	P 65
*direction territoriale Strasbourg	P 66
*direction territoriale Sud-Ouest	P 67
*direction territoriale Rhône Saône	P 68
*direction territoriale Nord-Pas-de-Calais	P 70
*direction territoriale Bassin de la Seine	P 72
*direction territoriale Nord-Est	P 73

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Ordre général)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 19 mars 2018 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 19 mars 2018 portant délégation de signature du directeur général de Voies navigables de France au directeur territorial Bassin de la Seine ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er août 2018 ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint
- M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,
- b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,
- c) action en justice, en cas d'urgence
- d) dépôt de plainte sans constitution de partie civile
- e) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'État,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial.
- g) Tout acte, notification, décision ou mémoire de première instance relatif à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établi dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative, et représenter l'établissement en première instance.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Frédéric ALPHAND et de M. Jérôme MEYER, délégation est donnée à Mme Alice LEFORT, secrétaire générale, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.f) de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement Mme Alice LEFORT, délégation est donnée à Mme Florence DERUMIGNY, secrétaire générale adjointe, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.f) de la présente décision.

Article 3 :

Délégation est donnée à M. Thierry LEBRETON, chef du bureau des moyens généraux, ainsi qu'aux chefs d'unité mentionnés en annexe à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.d) de la présente décision.

Article 4 :

Cette délégation entre en vigueur au 1^{er} septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière d'ordre général en date du 02 juillet 2018.

Article 5 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE (ordre général)

UTI SEINE-AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Cécile RAOUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Marne et Cheffe de la subdivision exploitation

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL
Mme Clarisse PIANTONI

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H
Mme Julie COHEN-SOLAL

Cheffe de l'unité territoriale Boucles de la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale Boucles de
la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
(actes de gestion courante)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L.4312-3 et R4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n°2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu la décision du 19 mars 2018 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} août 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

Délégation est donnée :

- à Mme Alice LEFORT administratrice civile hors-classe, secrétaire générale
- à Mme Florence DERUMIGNY, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe
- à M. Gil MARTINE Responsable du département gestion Ressources Humaines

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service

- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :

- * congés annuels et administratifs,
- * congés bonifiés,
- * congés de maternité et de paternité,
- * congés d'adoption,
- * congés de solidarité familiale,
- * congés de présence parentale,
- * congés de formation professionnelle,
- * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
- * congés de formation syndicale
- * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
- * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,

* congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les actes suivants :

– les ordres de mission en direction territoriale Bassin de la Seine (DTBS) et en métropole dans le cadre de déplacement professionnel du personnel,

– les décisions relatives :

- * aux congés annuels et administratifs,
- * aux congés de formation professionnelle,
- * aux congés de formation syndicale,
- * aux congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
- * aux autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs

– les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les décisions relatives aux congés annuels et les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 5 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière de ressources humaines en date du 02 juillet 2018.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Bruno HAURET	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Corinne SPINER	Cheffe du bureau communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité
Mme Laurence LABOUTE	Cheffe pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

Mme Nathalie DOYELLE	Cheffe du bureau du personnel et des actions transversales
M. Nacer LOGOZO	Chef du bureau de la formation et des concours
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux
M. Pierre CAMILLERI	Adjoint au chef de bureau des moyens généraux
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau de l'Informatique et de l'Énergie
M. Christophe VOISIN	Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Jean-Antoine DELMAS	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
M. Olivier MARTE	Chef du bureau commande publique
Mme Chrystelle GALLEY	Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile BASSERY	Cheffe du service gestion de la voie d'eau
M. Hervé BILOT	Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie d'eau et chef d'unité exploitation et police
M. Pierre-Jakez Le DIRACH	Chef d'unité eau et environnement
Mme Camille REMY	Cheffe de l'unité politique de maintenance
Mme Justine SONG	Cheffe d'unité dragages et bathymétrie
M. Noël DUVINAGE	Adjoint à la cheffe d'unité en charge de la bathymétrie
M. Thierry BIAIS	Chargé de mission gestion du trafic

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE Mme Ludivine DANIEL DIT ANDRIEU	Cheffe du service études et grands travaux Adjointe à la cheffe du service études et grands travaux
M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Chef unité programmation investissement études et méthodes
M. Xavier SANCHEZ	Chef unité étude et grands travaux 1
M. Nicolas DAVID	Chef unité études et grands travaux 2
Mme Camille LAFFARGUE	Cheffe unité études et grands travaux 3
M. Julien DESILLE	Chef unité études et grands travaux 4
M. Claude DRONNIER	Chef unité études et grands travaux 5
M. Jean AUTERNAUD	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET Mme Guillaumette ABADIE	Chef du service domaine Adjointe au chef du service domaine
Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale
M. Jean PERNEL	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du service promotion du transport fluvial par intérim et Chef du bureau promotion du réseau Cheffe du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Cheffe du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H Mme Julie COHEN-SOLAL	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
M. Bertrand BILLET	Adjoint à la cheffe de la subdivision action territoriale et chargé de missions affaires domaniales
Mme Christelle CHERUBIN	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Romain BRIAND	Chef du bureau études et travaux

Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opérations
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Cécile RAOUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
M. Farid HATCHANE	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision maintenance études et travaux et responsable du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Émilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
M. Olivier MONFORT	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse PIANTONI	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Corinne BIETH	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Michel CARDOT	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
M. Vincent TRITON	Chef du bureau des affaires générales
Mme Micheline THURNES	Adjointe au chef du bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier
M. Guy-Noël POURTAU	Chef du pôle stratégie et prospective
Mme Mélanie HOUDELETTE	Cheffe du pôle étude et cheffe du bureau études et travaux par intérim
M. Didier DEBRABANT	Chef de la subdivision maintenance
M. Arnaud VOIRET	Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Mme Hélène BUMBACA	Cheffe de la subdivision exploitation

M. Arnaud DEVEYER	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
M. Alain POREE DE BREIL Mme Geneviève HIMMER	Chef du bureau des affaires générales Adjointe au chef de bureau des affaires générales et cheffe du pôle ressources humaines
Mme Sylvie DELBASSE	Cheffe du bureau programmation prévention et patrimoine
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Cheffe de la subdivision maintenance
Mme Brigitte BOYER M. Yannick LAISIS	Cheffe du bureau Etudes et Travaux Adjoint à la cheffe du bureau études et travaux

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL M. Antoine VALLEE	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL Mme Virginie HONNONS	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de la subdivision exploitation
Mme Laurence TUAL M. Thierry GIVRY	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
M. Jean CALIXTE M. Alain BERLIERE	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance

ANNEXE II

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Chef du pôle logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef du pôle budget, comptabilité et commande publique
Mme Marie-Thérèse ANGER	Cheffe du pôle ressources humaines

Subdivision maintenance :

M. Laurent PRIGENT	Chef du pôle ingénierie méthode
M. Mickaël PERRUT	Chef de la maintenance secteur Ouest
M. Philippe GRU	Chef maintenance secteur centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au responsable maintenance secteur Centre et Oise
M. François DROIN	Chef de la maintenance secteur Est
M. Gilles TEILLAUD	Chef d'équipe de la maintenance générale secteur Est
M. Yann STEKELORUM	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée secteur Est
M. Philippe ROUSSELET	Chef d'équipe de la maintenance générale secteur Ouest
M. Dominique MAUCHOSSE	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée secteur Ouest
M. Lionel LEMOINE	Chef d'équipe de la maintenance générale Centre et Oise
M. Laurent BERTHIOT	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée Centre et Oise

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD	Chef d'exploitation secteur Ouest
M. Slimane TLEMSANI	Chef d'exploitation secteur Centre
Mme Joëlle LEGENDRE	Cheffe d'équipe secteur Amfreville
M. Joël LAOT	Chef d'équipe secteur Méricourt
M. Pascal CAUET	Chef d'équipe secteur Notre Dame de la Garenne
M. Laurent JEUNON	Chef d'équipe secteur Suresnes
M. Berty COPEZ	Chef d'équipe secteur Andresy
M. Patrick HUYGHE	Chef d'équipe secteur Chatou
M. Hubert GELLE	Chef d'équipe secteur Bougival

Subdivision action territoriale :

M. Pascal TREHOUT
Mme Angéla ESON

Chef d'équipe coordonnateur pontons
Responsable de la mission relations contractuelles_
et responsable de la brigade territoriale par intérim

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Magalie NERET

Cheffe du pôle ressources humaines et
moyens généraux

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Cheffe du pôle gestion du domaine public

M. Ludovic PICARD

Chargé de mission Sécurité Prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Steve PONTIEUX

Cheffe du secteur haute Seine Aval
Adjoint à la cheffe du secteur haute Seine Aval

M. Denis ANE

Chef de la GTC

M. Jean-Louis GUILHAS
M. David AUBLET
M. Rémy MAURY

Chef du secteur haute Seine Amont
Adjoint au chef du secteur haute Seine Amont
Responsable de l'exploitation et l'entretien de la
Petite Seine

M. Dominique PIESSE

Responsable de l'équipe d'entretien Petite Seine et
Adjoint au responsable de l'exploitation et de
l'entretien de la Petite Seine

Mme Christine JAMOT

Responsable du PCC de Mouy sur Seine et adjointe
au responsable de l'exploitation et de l'entretien de
la petite Seine

M. Ghislain OLIVIER

Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL
M. Hervé DESHOULLIERE

Chef du centre de maintenance amont
Chef P3M

M. Willy AGLAE

Chef du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY

Chef du pôle automatisme

M. Jean Marc BELLONE
M. Francis LEAUTE

Chef du pôle Hydraulique industrielle
Chef des ateliers et moyens Sud

M. Jean-Luc TELLIEZ
Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO
Mme Karine LAMMENS
M. Xavier FRANÇOIS
M. Bruno PICART

M. Philippe DEWULF
M. Pascal DEGRANDE

M. Jean-Marc LAVALLARD
M. André DA FONSÉCA

Mme Jezabel RIFAUT
M. Franck LAPORTE

M. Mickaël DANA
M. Didier ELOY
M. Stéphane SAVOIE
M. Patrice HANNEQUIN

M. Etienne MARTINET
Mme Christelle VIGNERON

M. Michel MARTEAU

M. Thierry RIVIER

M. Emmanuel PREVOTEAU
M. Nicolas MOLLET
M. Pascal LOLL
M. Christophe TRUCHON

Mme Angélique GADOUIN
M. Eric TROCHAIN
M. Jean-Marie GOBERT
M Denis NOEL

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Subdivision exploitation :

M. Christophe TREBOIT
M. Pascal D'ALISE

M. Bernard LEBRETON
M. Ludovic DEVILLERS

Adjoint au chef des ateliers Nord

Chef de la circonscription de Guny
Cheffe du Secteur de Pinon
Chef du secteur de Guny
Chef du secteur CLO II

Chef de la circonscription du secteur Saint-Quentin et
Adjoint au chef de la circonscription du secteur de
Saint Quentin

Chef de la circonscription du secteur de Fargniers
Adjoint au chef de circonscription du secteur de
Fargniers

Cheffe de la circonscription du secteur de Hannapes
Adjoint à la cheffe de la circonscription de Hannapes

Chef de la circonscription de Reims
Chef de la circonscription de Reims Loivre
Chef du PCC du Mont-de-Billy
Chef du Secetrude Beaumont-sur-Vesle

Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-
Comin

Chef du secteur Bray-en-Laonnois

Chargé de mission à la Subdivision Exploitation

Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne
Chef du secteur de Vitry-le-François
Chef du secteur de Chalons-en-Chmpagne
Chef du PC de Chalons

Cheffe de la circonscription de Rethel
Chef du secteur de Taizy
Chef du secteur d'Attigny
Chargé de mission à la circonscription de Rethel

Cheffe du pôle domaine et immobilier

Chef circonscription ROC Aval
Adjoint au chef circonscription ROC Aval

Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne
Canalisée

M. Stéphane CAFFIER	Chef circonscription ROC Amont
M. Pascal BONUS	Adjoint Secteur ROC Amont
Mme Dany PELLETIER	Chargée de mission administrative, de l'entretien des ouvrages et des biefs
M Jean-Pierre MERCIER	Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe CONGE	Adjoint au chef de la circonscription Nord du Canal du Nord
M. Philippe KUC	Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord et CLO1 Sempigny
M. Xavier WANOWSKY	Adjoint au chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
M. Sylvain GODDERIDGE	Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

Subdivision maintenance :

M. Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef des ateliers (Sempigny Venette)
M. Laurent DUFOSSE	Chef d'Atelier (Péronne)
M. Ludovic DUBUQUOY	Adjoint chef d'ateliers

UTI LOIRE

M. Gaétan LE FUR	Secteur aval chef du centre
M. Stéphane COUILLEAULT	Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
-------------------------	--------------------------------

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC	Chef secteur Amont
M. Jean-Claude POULET	Adjoint chef centre Mareuil sur Ay
M. Emmanuel CHOISY	Adjoint chef centre Damery
M. Stéphane SARRAZIN	Adjoint chef centre de Mont-Saint-Père
M. Benoît COLLIN-VINCENT	Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
M. Frédéric SANNIE	Chef du secteur Aval
M. Marc BEAURAIN	Adjoint chef centre Vaires
M. Maxime TERRINE	Adjoint chef centre Méry (p.i.)

Subdivision maintenance :

M. André COTTE	Responsable de l'atelier de Meaux
----------------	-----------------------------------



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} août 2018,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

Délégation est donnée à :

- Mme Alice LEFORT Administratrice civile hors-classe, Secrétaire générale.
- Mme Florence DERUMIGNY Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, Secrétaire générale adjointe.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros HT émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros HT, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 5 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

La certification du service fait sous forme dématérialisée dans l'application budgétaire et comptable SICAVE est reconnue comme valant ordre de payer au comptable pour les catégories de dépense sur service fait.

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexes I et II et aux responsables et membres désignés des pôles comptables valant Centre de Services Partagés au sein des Bureaux des Affaires Générales des Unités territoriales d'itinéraire et Services fonctionnels, mentionnés en annexe IV, à l'effet de certifier les services faits dans l'application SICAVE donnant ordre de payer les dépenses.

Les membres des Centres des Services Partagés réaliseront cette certification sur la base d'un état établi par le délégataire habilité.

Il est rappelé que dans le cadre de la maîtrise des risques comptables et financiers, la répartition des tâches entre les acteurs doit conduire à une distinction entre l'agent qui commande et celui qui certifie une même opération.

Article 7 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à M. Bertrand NEVEUX, chef du service promotion du transport fluvial et des relations avec les navigants par intérim à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports et les pièces de liquidation de recettes de toutes natures dans le cadre de ses attributions.

Article 8 :

Sans préjudice des dispositions des articles 3 et 4, délégation est donnée à :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| - M. Claude DENET | Chef du service domaine |
| - Mme Guillaumette ABADIE | Adjointe au chef du service domaine |

à l'effet de signer les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET et de Mme Guillaumette ABADIE, la délégation de signature consentie à l'article 8 est exercée dans les mêmes conditions par :

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

M. Jean PERNEL

Chef du bureau des bateaux stationnaires

Article 10 :

Délégation est donnée à M. Sylvain DUQUENNE, chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures.

Article 11 :

Délégation est donnée à :

- Mme Laurence LABOUTE Cheffe du Pôle comptabilité centrale,

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.
- les certifications de services faits pour les dépenses de toute nature, le cas échéant à partir d'un état établi par un délégataire pour les opérations qui ne relèvent pas de ses attributions directes

Article 12 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, la délégation prévue à l'article 11 est dévolue dans les mêmes conditions à Mme Florence DERUMIGNY, Ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, Secrétaire générale adjointe.

Article 13 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière de désignation d'ordonnateurs secondaires délégués en date du 02 juillet 2018.

Article 14 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS

Chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. Bruno HAURET

Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. François HOUIX

Chef de projet « Jeux Olympique 2024 »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile BASSERY

Cheffe du service gestion de la voie d'eau

M. Hervé BILOT

Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie
d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Cheffe du service études et grands travaux

Mme Ludivine DANIEL DIT ANDRIEU

Adjointe à la cheffe de service études et grands
travaux

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX

Chef du service promotion du transport fluvial par
intérim et Chef du bureau promotion du réseau

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles
de la Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et cheffe de la subdivision
territoriale

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

Mme Cécile RAOUX

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne

Mme Clarisse PIANTONI

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

M. Antoine VALLEE

Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

Mme Virginie HONNONS

Adjointe au chef de l'unité territoriale Marne et
Cheffe de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Cheffe du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Gil MARTINE

Responsable du département gestion des ressources humaines

Mme Nathalie DOYELLE

Cheffe du bureau du personnel et des actions transversales

M. Nacer LOGOZO

Chef du bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux

M. Pierre CAMILLERI

Adjoint au chef du bureau des moyens généraux

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Jean-Antoine DELMAS

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

M. Olivier MARTE

Chef du bureau de la commande publique

Mme Chrystelle GALLEY

Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Pierre-Jakez Le DIRACH

Chef d'unité eau et environnement

Mme Camille REMY

Cheffe de l'unité politique de maintenance

Mme Justine SONG

Cheffe d'unité dragages et bathymétrie

M. Noël DUVINAGE

Adjoint à la cheffe d'unité en charge de la bathymétrie

M. Thierry BIAIS

Chargé de mission gestion du trafic

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Jean-Christophe SCHLEGEL

Chef unité programmation investissement études et méthodes

M. Xavier SANCHEZ

Chef unité études et grands travaux 1

M. Nicolas DAVID
Mme Camille LAFFARGUE

Chef unité études et grands travaux 2
Cheffe unité études et grands travaux 3

M. Julien DESILLE

Chef unité études et grands travaux 4

M. Claude DRONNIER

Chef unité études et grands travaux 5

M. Jean AUTERNAUD

Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

M. Jean PERNEL

Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT

Cheffe du bureau relations et services aux
navigants

M. Sylvain DUQUENNE

Chef du centre de gestion du transport
fluvial

Mme Béatrice BLEUET

Cheffe du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Christelle CHERUBIN

Cheffe du bureau des affaires générales

M. Bertrand BILLET

Adjoint à la cheffe de la subdivision action
territoriale

M. Romain BRIAND

Chef du bureau études et travaux

Mme Isabelle KERSON

Adjointe au chef du bureau études et travaux et
chargée d'opérations

Mme Raphaëla RODRIGUES

Cheffe de la subdivision exploitation

M. Laurent NIQUET

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL

Chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE AMONT

M. Farid HATCHANE

Chef de la subdivision maintenance, études et travaux

M. Thierry PICOT

Adjoint au chef de la subdivision maintenance études
et travaux et responsable du pôle maintenance

M. Benoît BOURSE

Adjoint au chef du pôle maintenance

M. Laurent NICOLE

Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage

M. René ALBERTI

Chef du bureau des affaires générales et domaniales

Mme Émilie ETCHEVERRIA

Cheffe de la subdivision exploitation et entretien

M. Olivier MONFORT

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et
Entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON
Mme Micheline THURNES

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef du bureau des affaires
générales et cheffe du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

M. Guy-Noël POURTAU

Adjoint au chef du bureau des études et travaux et
Chef du pôle stratégie et prospective

Mme Mélanie HOUDELETTE

Cheffe du pôle études et Cheffe du bureau études et
travaux par intérim

M. Didier DEBRABANT
M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DU BREIL
Mme Geneviève HIMMER

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef de bureau des affaires générale et
cheffe du pôle ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Cheffe du bureau programmation prévention et
patrimoine

M. Nicolas DELOURME

Chef du Centre de services partagé, chargé de la
commande publique et programmation

Mme Hélène BUMBACA
M. Arnaud DEVEYER

Cheffe de la subdivision exploitation
Adjoint à la chef de la subdivision exploitation

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Cheffe de la subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Cheffe du bureau études et travaux
Adjoint à la cheffe du bureau études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT

Cheffe du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

Mme Claire PERARD

Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laurence TUAL

M. Thierry GIVRY

M. Jean CALIXTE

M. Alain BERLIERE

Cheffe du bureau des affaires générales et
domaniales

Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales
et domaniales

Chef de la subdivision maintenance

Adjoint au chef de la subdivision maintenance

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH
M. Paul BEGIN
M. Pascal JEGOU
M. Damien LOURTEL
M. Didier SELLIER

Cheffe du bureau cartographique
Chef de la vedette Belgrand
Chef de la vedette Ecoranda
Chef de la vedette Yvelin II
Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU

Chef du pôle logistique et immobilier

M. Dominique DRON

Chef du pôle budget, comptabilité et
commande publique

M. Philippe BOREL

Chargé de prévention hygiène et sécurité

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD
M. Slimane TLEMSANI

Chef exploitation secteur ouest
Chef exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. François DROIN
M. Philippe GRU
M. Patrick SAVARD

Chef maintenance secteur est
Chef maintenance secteur centre et Oise
Adjoint au chef maintenance secteur centre et
Oise
Chef du pôle ingénierie méthode
Chef maintenance secteur ouest

M. Laurent PRIGENT
M. Mickaël PERRUT

Subdivision action territoriale :

Mme Angéla ESON

Cheffe de la mission relations contractuelles et
Cheffe de la brigade territoriale par intérim

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Magalie NERET

Cheffe du pôle ressources humaines et
moyens généraux

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT
M. Ludovic PICARD

Cheffe du pôle gestion du domaine public
Chef du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Steve PONTIEUX

Cheffe secteur haute Seine Aval
Adjoint à la cheffe secteur haute Seine Aval

M. Jean-Louis GUILHAS
M. David AUBLET

Chef secteur haute Seine amont
Adjoint au chef secteur haute Seine amont

M. Hervé WILMORT

Chargé des relations usagers et de la police de la navigation

M. Dominique NOLIN
M. Dominique PIESSÉ

Responsable territorial de la Petite Seine
Responsable de l'équipe d'entretien Petite Seine et adjoint au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la Petite Seine

M. Rémi MAURY

Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine

Mme Christine JAMOT

Adjointe au responsable de l'exploitation Secteur petite Seine

M. Ghislain OLIVIER

Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL
M. Hervé DESHOULLIERE

Chef centre de maintenance amont
Chef pôle modernisation des méthodes de maintenance

M. Willy AGLAE

Chef du centre de maintenance Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS
M. Nourredine BOUABDALLAH

Chargé de mission hygiène et sécurité
Chef du pôle logistique et moyens généraux

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY
M. Jean-Marc BELLONE
M. Francis LEAUTE
M. Alain COINEAU
M. Jean-Luc TELLIEZ

Chef du pôle automatisme
Chef du pôle Hydraulique industrielle
Chef du pôle Ateliers Sud
Adjoint au chef du pôle Ateliers Sud
Adjoint au chef du pôle Ateliers Nord

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO
Mme Karine LAMMENS
M. Xavier FRANÇOIS
M. Bruno PICART

Chef de la Circonscription de Guny
Cheffe du Secteur de Pinon
Chef du secteur de Guny
Chef du secteur CLO II

M. Philippe DEWULF

Chef de la circonscription de Saint-Quentin

M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de la Circonscription de Saint-Quentin
M. Jean-Marc LAVALLARD	Chef de la circonscription de Fargniers
M. André DA FONSÉCA	Adjoint au Chef de la circonscription de Fargniers
Mme Jezabel RIFAUT	Cheffe de la circonscription Hannapes
M. Franck LAPORTE	Adjoint à la cheffe de la circonscription Hannapes
M. Mickaël DANA	Chef de la circonscription de Reims
M. Didier ELOY	Chef du secteur Reims Loivre
M. Stéphane SAVOIE	Chef du PCC du Mont-de-Billy
M. Patrice HANNEQUIN	Chef du Secteur de Beaumont-sur-Vesle
M. Etienne MARTINET	Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Mme Christelle VIGNERON	Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
M. Michel MARTEAU	Chef du secteur Bray-en-Laonnois
M. Thierry RIVIER	Chargé de mission à la Subdivision Exploitation
M. Emmanuel PREVOTEAU	Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne
M. Nicolas MOLLET	Chef du secteur de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL	Chef du secteur de Chalons-en-Chmpagne
M. Christophe TRUCHON	Chef du PC de Chalons
Mme Angélique GADOVIN	Cheffe de la circonscription de Rethel
M. Eric TROCHAIN	Chef du secteur de Taizy
M. Jean-Marie GOBERT	Chef du secteur d'Attigny
M. Denis NOEL	Chargé de mission à la circonscription de
Rethel	

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY	Cheffe du pôle domaine et immobilier
Mme Dorothée MONTAGNE	Référente immobilière

Subdivision maintenance

M. Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef des ateliers (Sempigny Venette)
M. Laurent DUFOSSE	Chef de l'atelier de Péronne
M. Ludovic DUBUQUOY	Adjoint au chef d'ateliers

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT	Chef circonscription ROC Aval
M. Pascal D'ALISE	Adjoint au chef circonscription ROC Aval
M. Bernard LEBRETON	Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
M. Ludovic DEVILLERS	Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne

M. Stéphane CAFFIER	Canalisée Chef circonscription ROC Amont
M. Pascal BONUS	Adjoint Secteur ROC Amont
Mme Dany PELLETIER	Chargée de mission administrative, de l'entretien des ouvrages et des biefs
M. Jean-Pierre MERCIER M. Philippe CONGE Canal du Nord	Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord Adjoint au chef de la circonscription Nord du
M. Philippe KUC	Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord et CLO1 Sempigny
M. Xavier WANOWSKY	Adjoint au chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
M. Sylvain GODDERIDGE	Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

UTI LOIRE

M. Gaétan LE FUR	Secteur aval chef du centre
M. Stéphane COUILLEAULT	Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC	Chef secteur Amont
M. Jean-Claude POULET	Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay
M. Emmanuel CHOISY	Adjoint au chef centre Damery
M. Stéphane SARRAZIN	Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père
M. Benoît COLLIN-VINCENT	Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
M. Frédéric SANNIE	Chef secteur Aval
M. Marc BEAURAIN	Adjoint au chef centre Vaires
M. Maxime TERRINE	Adjoint au chef centre de la Ferté/Méry par intérim

Subdivision maintenance :

M. André COTTE	Responsable de l'atelier de Meaux
----------------	-----------------------------------

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHAWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
--------------------------	--------------------------------

ANNEXE IV

Membres des Centres de Services Partagés habilités

SIEGE de la DIRECTION

Mme Laurence LABOUTE	Cheffe du pôle Comptabilité Centrale
M. Massimo FALASCA	Gestionnaire-comptable
Mme Dorhyana RABE	Gestionnaire-comptable
Mme Laurianne ANNETTE	Gestionnaire-comptable
Mme Myriam GUENINECHE	Gestionnaire-comptable
Mme Christine COURION	Gestionnaire-comptable
Pour les dépenses liquidées par le pôle Comptabilité Centrale à partir d'un état établi par un délégataire	

SECRETARIAT GENERAL

Néant

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Néant

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Raphaël TILLINAC	Adjoint au chef de l'unité PIEM
Mme Agnès BUCHLE	Gestionnaire financier et marchés

SERVICE DOMAINE

Mme Sylvie MOTUS	Gestionnaire-comptable
------------------	------------------------

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

Mme Sylvie MOTUS	Gestionnaire-comptable
------------------	------------------------

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Dominique DRON	Responsable du pôle budget, comptabilité et commande publique
Mme Andrée COCHETON	Gestionnaire-comptable
Mme Houda EL YAHYAOU	Gestionnaire-comptable
Mme Valérie HÉBERT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE AMONT

M. Yohann INFANTE	Responsable du pôle comptabilité
Mme Catherine HUEZ	Gestionnaire-comptable

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Maryline BIANCHI	Gestionnaire-comptable
Mme Marie-France PRAUD	Gestionnaire-comptable
M. Guy BERTHAULT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE-NORD

M. Nicolas DELOURME	Chef du Centre des services partagés
Mme Sandrine COLLARD	Gestionnaire-comptable
Mme Catherine DUFÉY	Gestionnaire-comptable
Mme Brigitte PEZIN	Gestionnaire-comptable

UTI LOIRE

Mme Séverine AUBRY	Assistante de gestion comptable et secrétariat
--------------------	--

UTI MARNE

Mme Brunella GEERAERT	Gestionnaire-comptable
-----------------------	------------------------



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (personnels)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code du travail, notamment les articles L.4121-1 et suivants, et les articles R.4212-1 et suivants,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène e à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018,

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er août 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont :

- Les évaluations des risques pour la santé et la sécurité y compris dans l'aménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail,
- Les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels placés sous son autorité, notamment les actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, les actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés,
- La fixation des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité et des consignes de travail,
- Les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent porté à sa connaissance, y compris l'enquête,
- Les enquêtes diligentées à la suite d'accidents de service, du travail, de trajet et de maladie professionnelle ou à caractère professionnel,
- Les mesures et les consignes nécessaires pour assurer la conformité des bâtiments recevant les personnels au regard des dispositions légales et réglementaires visant à protéger la santé et la sécurité au travail de ces derniers, et pour veiller au respect de la réglementation relative aux conditions de travail, à la prévention des accidents du travail ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité du personnel,
- Les aménagements de postes à la suite d'une restriction d'aptitude d'un agent ou d'un salarié,
- Les actes et décisions relatifs à la médecine de prévention et à la médecine du travail conformément à la réglementation applicable en la matière,
- Toute autorisation ou habilitation particulière de travail,
- Les décisions portant nomination des assistants et des conseillers de prévention prévus par l'article 4 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié susvisé ainsi que les lettres de cadrage de ces personnels.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Frédéric ALPHAND et de M. Jérôme MEYER, délégation est donnée à Mme Alice LEFORT, secrétaire générale, et à M. Dominique BARRAS, chef de la mission prévention, conseil et sécurité, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et dans le respect de la réglementation et des instruction internes, toute autorisation ou habilitation particulière de travail.

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés aux annexes I et II, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et dans le respect de la réglementation et des instruction internes

- Les actes fixant les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent portée à leur connaissance,
- Les actes portant fixation des consignes de travail

Article 5 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (personnels) en date du 02 juillet 2018.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE I

Mme Cécile BASSERY
Mme Nathalie MACE

Cheffe du service gestion de la voie d'eau
Cheffe du service études et grands travaux

M. Claude DENET
M. Bertrand NEVEUX

Chef du service domaine
Chef du service promotion du transport fluvial par
intérim

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

ANNEXE II

Mme Ludivine DANIEL DIT ANDRIEU	Adjointe à la cheffe du service études et grands travaux
---------------------------------	--

Mme Guillaumette ABADIE	Adjointe au chef du service domaine
-------------------------	-------------------------------------

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
-----------------------	---

M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
-------------------------------	------------------------------------

Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation
------------------------	---------------------------------------

UTI SEINE AMONT

Mme Cécile RAOUX	Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont
------------------	--

Mme Émilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
------------------------	--

M. Farid HATCHANE	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
-------------------	---

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Clarisse PIANTONI	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
-----------------------	--

UTI LOIRE

M. Antoine VALLEE	Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
-------------------	--

UTI MARNE

Mme Virginie HONNONS	Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de la subdivision exploitation
----------------------	---



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (chantiers)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code du travail, notamment les articles L.4121-1 et suivants, et les articles R.4212-1 et suivants,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène e à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France modifiée par la décision du 23 février 2018,

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018, portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} août 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale, tous actes et documents relatifs à la sécurité conformément à la réglementation en la matière, concernant tout type de chantiers réalisés sur le domaine confié à VNF, à savoir :

- Les chantiers réalisés exclusivement en régie,
- Les chantiers réalisés par une ou plusieurs entreprises extérieures avec ou sans régie,
- Les chantiers de bâtiment ou de génie civil clos et indépendant avec ou sans régie,
- Les chantiers pour lesquels VNF n'est ni maître d'ouvrage ni entreprise utilisatrice,
- Les opérations de chargement ou déchargement avec ou sans régie.

La liste non exhaustive de ces actes comprend les plans de prévention en régie, les plans de prévention, les plans généraux de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et les protocoles de sécurités.

Article 2 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer tous actes et décisions visés à l'article 1 de la présente décision dans la limite de leurs attributions et dans le respect de la réglementation et des instructions internes.

Article 3 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité (chantiers) en date du 02 juillet 2018.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE I

M. Dominique BARRAS	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Bruno HAURET	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Alice LEFORT	Secrétaire générale
Mme Florence DERUMIGNY	Adjointe au secrétaire général
Mme Cécile BASSERY	Cheffe du service gestion de la voie d'eau
Mme Nathalie MACE	Cheffe du service études et grands travaux
Mme Ludivine DANIEL DIT ANDRIEU	Adjointe à la cheffe du service études et grands travaux

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Cheffe de la subdivision action territoriale
M. Bertrand BILLET	Adjoint à la cheffe de la subdivision action territoriale et chargé de missions affaires domaniales
Mme Christelle CHERUBIN	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Romain BRIAND	Chef du bureau études et travaux
Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opérations
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Mme Cécile RAOUX	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
M. Farid HATCHANE	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision maintenance études et travaux et responsable du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Émilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien
M. Olivier MONFORT	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Clarisse PIAONTI	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Corinne BIETH M. Michel CARDOT	Cheffe de la subdivision exploitation Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
M. Vincent TRITON	Chef du bureau des affaires générales
M. Guy-Noël POURTAU Mme Mélanie HOUDELETTE	Chef du pôle stratégie et prospective Cheffe du pôle étude et cheffe du bureau études et travaux par intérim
M. Didier DEBRABANT M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN	Chef de l'unité d'itinéraire Seine Nord
Mme Hélène BUMBACA M. Arnaud DEVEYER	Cheffe de la subdivision exploitation Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation
M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales
Mme Sylvie DELBASSE	Cheffe du bureau programmation prévention et patrimoine
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Cheffe de la subdivision maintenance
Mme Brigitte BOYER M. Yannick LAISIS	Cheffe du bureau Etude et Travaux Adjoint à la cheffe du bureau études et travaux

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL M. Antoine VALLEE	Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Mme Chloé LERAT	Cheffe du pôle exploitation en charge de la sécurité et de la prévention
Mme Claire PERARD	Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL Mme Virginie HONNONS	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne Adjointe au chef de l'unité territoriale et cheffe de la subdivision exploitation
--	--

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Jean CALIXTE
M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R.4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018, portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} août 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint
- M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 2 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;

- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 5 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur en date du 02 juillet 2018.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS

Chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. Bruno HAURET

Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. François HOUIX

Chef de projet « Jeux Olympiques 2024 »

SECRETARIAT GENERAL

Mme Alice LEFORT

Secrétaire générale

Mme Florence DERUMIGNY

Secrétaire générale adjointe

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Cécile BASSERY

Cheffe du service gestion de la voie d'eau

M. Hervé BILOT

Adjoint à la cheffe du service gestion de la voie
d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Cheffe du service études et grands travaux

Mme Ludivine DANIEL DIT ANDRIEU

Adjointe à la cheffe de service études et grands
travaux

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX

Chef du service promotion du transport fluvial par
intérim et Chef du bureau promotion du réseau

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et cheffe de la subdivision action
territoriale

UTI SEINE AMONT

M. Romain ALLAIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

Mme Cécile RAOUX

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne

Mme Clarisse PIANTONI

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL

M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire et chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention par intérim

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL

Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

Adjointe au chef de l'unité territoriale Marne et cheffe
de la subdivision exploitation

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Cheffe du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Gil MARTINE

Chef du département gestion des ressources humaines

Mme Nathalie DOYELLE

Cheffe du bureau du personnel et des actions Transversales

M. Nacer LOGOZO

Chef du bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux

M. Pierre CAMILLERI

Adjoint au chef du bureau des moyens généraux

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Jean-Antoine DELMAS

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

M. Olivier MARTE

Chef du bureau de la commande publique

Mme Chystelle GALLEY

Cheffe du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Pierre-Jakez Le DIRACH

Chef d'unité eau et environnement

Mme Camille REMY

Cheffe de l'unité politique de maintenance

Mme Justine SONG

Cheffe d'unité dragages et bathymétrie

M. Noël DUVINAGE

Adjoint à la cheffe d'unité en charge de la bathymétrie

M. Thierry BIAIS

Chargé de mission gestion du trafic

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Jean-Christophe SCHLEGEL

Chef unité programmation investissement études et méthodes

M. Xavier SANCHEZ

Chef unité étude et grands travaux 1

M. Nicolas DAVID	Chef unité études et grands travaux 2
Mme Camille LAFFARGUE	Cheffe unité études et grands travaux 3
M. Julien DESILLE	Chef unité études et grands travaux 4
M. Claude DRONNIER	Chef unité études et grands travaux 5
M. Jean AUTERNAUD	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Cheffe du bureau gestion domaniale
M. Jean PERNEL	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Cheffe du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Cheffe du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Christelle CHERUBIN	Cheffe du bureau des affaires générales
M. Bertrand BILLET	Adjoint à la cheffe de la subdivision action territoriale
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
M. Romain BRIAND	Chef du bureau études et travaux
Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opérations
Mme Raphaëla RODRIGUES	Cheffe de la subdivision exploitation
M. Laurent NIQUET	Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Farid HATCHANE	Chef de la subdivision maintenance, études et travaux
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision maintenance études et travaux et responsable du pôle maintenance
M. Benoît BOURSE	Adjoint au chef du pôle maintenance
M. Laurent NICOLE	Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Émilie ETCHEVERRIA	Cheffe de la subdivision exploitation et entretien

M. Olivier MONFORT

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation et
Entretien

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH

M. Michel CARDOT

Cheffe de la subdivision exploitation

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON

Mme Micheline THURNES

Chef du bureau des affaires générales

Adjointe au chef du bureau des affaires
générales et cheffe du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

M. Guy-Noël POURTAU

Adjoint au chef du bureau des études et travaux et
chef du pôle stratégie et prospective

Mme Mélanie HOUDELETTE

Cheffe du pôle études et cheffe du bureau études et
travaux par intérim

M. Didier DEBRABANT

M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance

Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DE BREIL

Mme Geneviève HIMMER

Chef du bureau des affaires générales

Adjointe au chef de bureau des affaires générale et
cheffe du pôle ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Cheffe du bureau programmation prévention et
Patrimoine

Mme Hélène BUMBACA

M. Arnaud DEVEYER

Cheffe de la subdivision exploitation

Adjoint à la cheffe de la subdivision exploitation

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Cheffe de la subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER

M. Yannick LAISIS

Cheffe du bureau études et travaux

Adjoint à la cheffe du bureau études et travaux

UTI LOIRE

Mme Chloé LERAT

Cheffe du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

Mme Claire PÉRARD

Cheffe du pôle études techniques

UTI MARNE

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Jean CALIXTE
M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH
M. Paul BEGIN
M. Pascal JEGOU
M. Damien LOURTEL
M. Didier SELLIER

Cheffe du bureau cartographique
Chef de la vedette Belgrand
Chef de la vedette Ecoranda
Chef de la vedette Yvelin II
Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU

Chef du pôle logistique et immobilier

M. Dominique DRON

Chef du pôle budget, comptabilité et
commande publique

M. Philippe BOREL

Chargé de prévention hygiène et sécurité

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD
M. Slimane TLEMSANI

Chef exploitation secteur ouest
Chef exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. François DROIN
M. Philippe GRU
M. Patrick SAVARD

Chef maintenance secteur est
Chef maintenance secteur centre et Oise
Adjoint au chef maintenance secteur centre et
Oise
Chef du pôle ingénierie méthodes
Chef maintenance secteur ouest

M. Laurent PRIGENT
M. Mickaël PERRUT

Subdivision action territoriale :

Mme Angéla ESON

Cheffe de la mission relations contractuelles et
Cheffe de la brigade territoriale par intérim

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

Mme Magalie NERET

Cheffe du pôle ressources humaines et
moyens généraux

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Cheffe du pôle gestion du domaine public

M. Ludovic PICARD

Chef du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Cheffe secteur haute Seine Aval Adjoint à la cheffe secteur haute Seine Aval
M. Jean-Louis GUILHAS M. David AUBLET	Chef secteur haute Seine Amont Adjoint au chef secteur haute Seine Amont
M. Hervé WILMORT	Chargé des relations usagers et de la police de la navigation
M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSE	Responsable territorial de la Petite Seine Adjoint entretien chef secteur
M. Rémi MAURY Mme Christine JAMOT	Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine Adjointe au responsable de l'exploitation Secteur petite Seine
M. Ghislain OLIVIER	Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Pôle Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL M. Hervé DESHOULLIERE	Chef centre de maintenance amont Chef pôle modernisation des méthodes de maintenance
M. Willy AGLAE	Chef du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS M. Nourredine BOUABDALLAH	Chargé de mission hygiène et sécurité Chef du pôle logistique et moyens généraux
--	---

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY M. Jean Marc BELLONE M. Francis LEAUTE M. Alain COINEAU M. Jean-Luc TELLIEZ	Chef du pôle automatisme Chef du pôle Hydraulique industrielle Chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Nord
--	---

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO Mme Karine LAMMENS M. Xavier FRANÇOIS M Bruno PICART	Chef de la Circonscription de Guny Cheffe du Secteur de Pinon Chef du secteur de Guny Chef du secteur CLO II
M. Philippe DEWULF M. Pascal DEGRANDE	Chef de la circonscription de Saint-Quentin Adjoint au chef de la Circonscription de Saint-Quentin
M. Jean-Marc LAVALLARD	Chef de la circonscription de Fargniers

M. André DA FONSÉCA

Adjoint au Chef de la circonscription de Fargniers

Mme. Jezabel RIFAUT
M Franck LAPORTE

Cheffe de la circonscription Hannapes
Adjoint à la cheffe de la circonscription Hannapes

M. Mickaël DANA
M. Didier ELOY
M Stéphane SAVOIE
M. Patrice HANNEQUIN

Chef de la circonscription de Reims
Chef du secteur Reims Loivre
Chef du PCC du Mont-de-Billy
Chef du Secteur de Beaumont-sur-Vesle

M. Etienne MARTINET
Mme Christelle VIGNERON

Chef de la circonscription de Bourg-et-Comin
Adjointe au chef de la circonscription de Bourg-et-Comin

M Michel MARTEAU

Chef du secteur Bray-en-Laonnois

M. Thierry RIVIER
M Emmanuel PREVOTEAU

Chargé de mission à la Subdivision Exploitation
Chef de la circonscription de Châlons-en-Champagne

M. Nicolas MOLLET

Chef du secteur de Vitry-le-François

M. Pascal LOLL
M. Christophe TRUCHON

Chef du secteur de Chalons-en-Chmpagne
Chef du PC de Chalons

Mme Angélique GADOUIN
M. Eric TROCHAIN
M. Jean-Marie GOBERT
M Denis NOEL

Cheffe de la circonscription de Rethel
Chef du secteur de Taizy
Chef du secteur d'Attigny
Chargé de mission à la circonscription de Rethel

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Cheffe du pôle domaine et immobilier

Mme Dorothée MONTAGNE

Référente immobilière

Subdivision maintenance

M. Samuel KSIGZKIEWICZ

Chef des Ateliers (Sempigny et de Venette)

M. Laurent DUFOSSE
M. Ludovic DUBUQUOY

Chef de l'atelier de Péronne
Adjoint au chef d'ateliers

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT
M. Pascal D'ALISE

Chef circonscription ROC Aval
Adjoint au chef circonscription ROC Aval

M. Bernard LEBRETON
M. Ludovic DEVILLERS

Chef circonscription Rivière Aisne Canalisée
Adjoint au chef de la circonscription Rivière Aisne Canalisée

M. Stéphane CAFFIER
M. Pascal BONUS

Chef circonscription ROC Amont
Adjoint Secteur ROC Amont

Mme Dany PELLETIER

Chargée de mission administrative, de l'entretien
des ouvrages et des biefs
Chef de la Circonscription Nord du Canal du Nord
Adjoint au chef de la circonscription Nord du
Canal du Nord

M Jean-Pierre MERCIER
M. Philippe CONGE

M. Philippe KUC

Chef de la circonscription Sud du Canal du Nord
et CLO1 Sempigny

M. Xavier WANOWSKY

Adjoint au chef de la circonscription Sud du
Canal du Nord

M. Sylvain GODDERIDGE

Adjoint Secteur CLO1 Sempigny

UTI LOIRE

M. Gaétan LE FUR
M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre
Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC
M. Jean-Claude POULET
M. Emmanuel CHOISY
M. Stéphane SARRAZIN
M. Benoît COLLIN-VINCENT
M. Frédéric SANNIE
M. Marc BEAURAIN
M. Maxime TERRINE

Chef secteur Amont
Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay
Adjoint au chef centre Damery
Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père
Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
Chef secteur Aval
Chef d'équipe secteur de Vaires
Adjoint au chef centre de la Ferté/Méry par
intérim

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Responsable de l'atelier de Meaux

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Jean-Claude SCHWARTZ

Chef du pôle gestion domaniale



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 4312-17 et R. 4313-14 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France, modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} août 2018,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée, à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans et portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 10 ans, et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans, lorsque la superficie est inférieure ou égale à 10 hectares et lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. Romain ALLAIN
Mme Cécile RAOUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine
Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine Amont

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraires
Marne

M. Marc CROUZEL
Mme Clarisse PIANTONI

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de
Picardie et de Champagne-Ardenne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

M. Guillaume RIBEIN

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

Mme Daria ORLAC'H
Mme Julie COHEN-SOLAL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale
d'itinéraire Boucles de la Seine et cheffe de la
subdivision action territoriale

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Sandrine MICHOT	Cheffe du pôle gestion du domaine public de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme Laurence TUAL	Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Thierry GIVRY	Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Jean-Claude SCHWARTZ	Chef du pôle gestion domaniale
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales de l'unité territoriale Seine-Nord
Mme Carine POLY	Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier de l'Unité territoriale Seine-Nord
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale de l'Unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Angela ESON	Responsable de la mission relations contractuelles de l'Unité territoriale Boucles de la Seine et Responsable de la brigade territoriale de la subdivision action territoriale de l'Unité territorial Boucles de la Seine par intérim

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation.

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

Article 5:

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine et dans la limite de leurs attributions, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels portant sur une durée n'excédant pas 10 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et à l'exception des décisions d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis, à usage d'habitation.

Mme Christine LEBOUTTE

Cheffe du bureau gestion domaniale

M. Jean PERNEL

Chef du bureau des bateaux stationnaires

Article 6:

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière de convention d'occupation et d'usage temporaire en date du 02 juillet 2018.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial

Signé

Dominique RITZ



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R.4241-68 à R.4241-70 et R.4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 19 mars 2018 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 20 octobre 2014 du directeur général de Voies navigables de France modifiée en dernier lieu par une décision du 13 juillet 2018 portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er août 2018,

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint ;
- à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint ;
- aux chefs d'unités mentionnés en annexe.

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

Cette délégation entre en vigueur au 1er septembre 2018 et abroge la décision de délégation de signature en matière d'autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage en date du 02 juillet 2018.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet www.vnf.fr

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le directeur territorial
Signé
Dominique RITZ

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

M. Romain ALLAIN
Mme Cécile RAOUX

M. René ALBERTI
Mme Sandrine MICHOT

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont
Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Cheffe du pôle gestion du domaine public

UTI MARNE

M. Mathieu GATEL
Mme Virginie HONNONS

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Ajointe au chef de l'Unité Territoriale Marne

Cheffe du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales
et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Mme Clarisse PIAONTI

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardenne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

Chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Guillaume RIBEIN

M. Alain POREE DE BREIL
Mme Carine POLY

Chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Nord

Chef du bureau des affaires générales
Cheffe du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

Mme Séverine GAGNOL
M. Antoine VALLEE

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Mme Julie COHEN-SOLAL

Cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de
la Seine
Adjointe à la cheffe de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et cheffe de la subdivision action
territoriale

M. Bertrand BILLET
Mme Angéla ESON

Adjoint au chef de la subdivision action territoriale
Responsable de la mission relations contractuelles
de la subdivision action territoriale et responsable de
la brigade territoriale par intérim

DECISION N° 2018-277
PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018

Le directeur territorial Centre-Bourgogne de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale Centre-Bourgogne,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale Centre-Bourgogne,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale Centre-Bourgogne,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision sont :

- la secrétaire générale de la direction territoriale Centre-Bourgogne
- le secrétaire général adjoint de la direction territoriale Centre-Bourgogne
- la responsable du pôle ressources humaines, coordination et pilotage du secrétariat général de la direction territoriale Centre-Bourgogne

Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale Centre-Bourgogne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Dijon,

Le 27/09/2018

Le directeur adjoint

Signé

Eric FOULIARD

**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018**

La directrice territoriale de la direction territoriale de Strasbourg de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale de Strasbourg,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale de Strasbourg,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale de Strasbourg,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision sont :

- Richard VALLE, responsable des Ressources Humaines
- Nathalie KOHLMAYER, adjointe au responsable des Ressources Humaines
- Jennifer GOMES, gestionnaire de dossiers spécifiques

Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale de Strasbourg est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Strasbourg, le 24/09/2018

Marie-Céline MASSON
Signé
Directrice Territoriale

**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018**

Le directeur territorial de la direction territoriale Sud-Ouest,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale Sud-Ouest,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale Sud-Ouest,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale Sud-Ouest,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision sont :

- Gestionnaire RH et correspondante retraite de proximité
- Chef du bureau des ressources humaines et de la formation
- Secrétaire général

Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale Sud-Ouest, Ghislain FRAMBOURT, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Toulouse

Le 26 septembre 2018

Ghislain FRAMBOURT Signé

PO/Directeur territorial DTSO

**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6
DECEMBRE 2018**

La directrice territoriale Rhône Saône,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale Rhône Saône,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale Rhône Saône,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale Rhône Saône,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision sont :

- L'adjoint au secrétaire général et responsable des ressources humaines,
- L'adjointe au responsable du bureau des ressources humaines et de la formation.



Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale Rhône Saône est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Lyon, le 05 OCT. 2018

La directrice territoriale Rhône Saône

Signé

Cécile AVEZARD



Direction territoriale
Nord-Pas-de-Calais

**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES
HABILITEES A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU
6 DECEMBRE 2018**



La directrice territoriale du Nord – Pas de Calais de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le décret n°2017-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1er - objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- Du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale Nord – Pas de Calais,
- De la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale Nord – Pas de Calais
- De la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale Nord – Pas de Calais,

37, Rue du Plat - BP 725 - 59034 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 15 49 70 F. +33 (0)3 20 15 49 71 www.nordpasdecalais.vnf.fr

Article 2 – liste des personnels habilités

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l’article 1^{er} de la présente décision sont :

- La Secrétaire Générale
- La responsable GRHC
- L’adjoint à la responsable GRHC
- La responsable du pôle médico-social

Article 3 – publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale Nord – Pas de Calais est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Lille, le 26 septembre 2018
Signé

La directrice territoriale,
Isabelle MATYKOWSKI

**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018**

Le directeur territorial de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale Bassin de la Seine,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale Bassin de la Seine,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale Bassin de la Seine,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

Les personnes habilitées à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision sont :

- Monsieur Gil MARTINE, chef du département gestion des ressources humaines ;
- Madame Nathalie DOYELLE, responsable du bureau du personnel et des affaires transversales ;
- Madame Rachida BELAYACHI, assistante relations sociales.

Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Paris

Le 8 octobre 2018

Le Directeur territorial adjoint
Signé
Jérôme MEYER



**Direction territoriale
nord-est**

Secrétariat général

Pôle Ressources Humaines



**DECISION PORTANT DESIGNATION DES PERSONNES
HABILITÉES
A RECEVOIR LES LISTES DE CANDIDATS
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES DU 6 DECEMBRE 2018**

Le directeur territorial nord-est,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2014-1213 du 21 octobre 2014 relatif aux comités techniques, aux délégués du personnel et à la représentation syndicale au sein de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire et notamment son article 1^{er},

Décide

Article 1^{er} - Objet de la décision

La présente décision fixe pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 la liste des personnes habilitées à recevoir les listes de candidats dans le cadre de l'élection des représentants du personnel au sein :

- du comité technique unique de proximité (CTUP) de la direction territoriale nord-est,
- de la commission administrative paritaire locale compétente à l'égard des fonctionnaires de la branche « voies navigables, ports maritimes » (VNPM) placée au niveau de la direction territoriale nord-est,
- de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées placée au niveau de la direction territoriale nord-est,

Article 2 – Liste des personnes habilitées

La personne habilitée à recevoir les listes de candidats pour les scrutins prévus à l'article 1^{er} de la présente décision est :

- Xavier MANGIN, secrétaire général

Article 3 – Publicité et exécution de la décision

Le secrétariat général de la direction territoriale nord-est est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Nancy

Le 27 septembre 2018

Pour le directeur territorial nord-est,

Le directeur territorial adjoint,

Signé

Olivier VERMOREL